

Si aucune question précise n'apparaît (on se contente de vous narrer des événements), c'est à vous de dégager précisément toutes les questions juridiques susceptibles d'être traitées.

Il faudra ensuite rechercher, grâce à vos « check-list » si les faits réunissent effectivement toutes les **conditions d'application nécessaires**. Des débats et doutes apparaîtront, vous devez en faire état, tenter de les résoudre.

Rédaction :

L'introduction comprend

- une phrase introductive
- un rapide rappel des faits
- la ou les questions juridiques.

Les développements sont divisés en autant de parties que de questions posées ou à résoudre.

Les solutions retenues ou rejetées doivent être motivées et justifiées.

La jurisprudence doit être mentionnée en fin de raisonnement, pour confirmer votre argumentation fondée sur les textes.

Inutile d'entrer dans les subtilités de tous les débats doctrinaux, un cas pratique n'est pas une dissertation. Seuls les débats effectivement utiles à la résolution d'une question devront être utilisés.

Vous devez **répondre obligatoirement à la question ou au problème posé**. Par conséquent il est interdit d'écrire

- « M. X devra prouver que... » (c'est vous qui êtes en faculté de droit, et non M. X)
- « Les juges décideront souverainement si... » (les juges ont obtenu leurs licence-master il y a longtemps déjà)